



**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de Grenelle**  
**75007 Paris**

Paris, le 26 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs semaines, la France connaît une crise sanitaire sans précédent, mobilisant l'ensemble de nos administrations et services publics. L'Éducation nationale elle-même doit composer avec des situations inédites.

C'est dans ce contexte que le Parlement a renouvelé sa confiance au gouvernement pour prendre des mesures exceptionnelles en adoptant les projets de loi organique et ordinaire d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le 22 mars.

Or, depuis plusieurs jours nous sommes alertés par les élus de nos territoires sur le maintien des procédures d'élaboration des cartes scolaires par les Directions Académiques des Services de l'Éducation Nationale pour la rentrée scolaire 2020.

Si nous entendons l'argument selon lequel le service public de l'éducation doit assurer sa continuité et notamment préparer la rentrée scolaire de septembre, le maintien des travaux sur la carte scolaire nous semble tout à fait inopportun pour de nombreuses raisons.

Imposer de telles négociations aux maires, mobilisés en première ligne pour répondre à l'urgence sanitaire et faire respecter les consignes visant à endiguer la propagation du virus, relève d'un manque de reconnaissance du rôle des élus locaux dans cette crise et de cohérence dans l'action publique.

Poursuivre la préparation des cartes scolaires nous paraît d'autant plus incompréhensible et aberrant que l'installation des nouveaux conseils municipaux a été repoussée de même que le second tour des élections municipales, ce qui a également des conséquences sur l'ensemble de l'environnement institutionnel des collectivités et l'organisation des territoires qu'elles incarnent.

Les conseils municipaux assument la gestion de la commune de manière temporaire et exceptionnelle. Nombreux sont les maires qui nous font part de la délicatesse de leur situation : alors qu'ils s'apprêtaient à passer la main à de nouveaux élus, ils doivent entamer une négociation avec l'Etat ayant des impacts lourds et au-delà de la prolongation de mandat, sans que leur successeur n'ait encore de reconnaissance officielle et pu participer à ces travaux.

.../...



Administrer les affaires courantes d'une commune dans un contexte de crise ne signifie pas gérer les conséquences des refontes de la carte scolaire, des ouvertures et fermetures de classes. Vous savez combien ce sujet est sensible pour les élus locaux, les familles et la dynamique des territoires, et qu'il nécessite une implication très forte dans le cadre d'un dialogue constructif entre les différentes parties concernées.

Enfin, nous craignons également que des annonces de fermetures de classes crispent inutilement le corps enseignant, actuellement au travail pour assurer une continuité pédagogique nécessaire, ainsi que les parents d'élèves.

Monsieur le Ministre, dans un contexte où notre pays a besoin d'union et de calme, nous vous demandons collectivement un moratoire sur les opérations de cartes scolaires.

Espérant que notre demande saura retenir toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre plus haute considération.

**Stéphane PIEDNOIR**, Sénateur de Maine-et-Loire

**Max BRISSON**, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques

**Bruno RETAILLEAU**, Sénateur de Vendée

**Céline BOULAY-ESPÉRONNIER**, Sénatrice de Paris

**Marie-Thérèse BRUGUIERE**, Sénatrice de l'Hérault

**Laure DARCOS**, Sénatrice de l'Essonne

**Alain DUFAUT**, Sénateur du Vaucluse

**Catherine DUMAS**, Sénatrice de Paris

**Nicole DURANTON**, Sénatrice de l'Eure

**Jacques GROSPERRIN**, Sénateur du Doubs

**Jean-Raymond HUGONET**, Sénateur de l'Essonne

**Guy-Dominique KENNEL**, Sénateur du Bas-Rhin

**Jean-Pierre LELEUX**, Sénateur des Alpes-Maritimes

**Vivette LOPEZ**, Sénatrice du Gard

**Philippe NACHBAR**, Sénateur de la Meurthe-et-Moselle

**Olivier PACCAUD**, Sénateur de l'Oise

**Michel SAVIN**, Sénateur de l'Isère

**Alain SCHMITZ**, Sénateur des Yvelines

**Damien REGNARD**, Sénateur représentant les Français établis hors de France